

## Émetteur

Pôle Formation doctorale  
François DAUPHIN

## Diffusion

Le

COMPTE RENDU DE REUNION		Réunion plénière du Collège des Ecoles Doctorales normandes	
Lieu	Date et heure	Durée	
Visio zoom - session enregistrée	04 mai 2026 à 14 h		

## Présent-e-s :

Edem Kodjo Edouard Awoussi, Elisa Beaudet, Esther Camus, Énéa Chassagnon, Maëva Collard, Vincent Dalla, François Dauphin, Lucie Dehame, Nicolas Désilles, Émilie Despois, Jean-Marc Fournier, Gilles Gasso, Laura Gilbert, Eugénie Gourichon, John Guaschi, Alexandre Guilbaud, Arnaud Haquet, Léonora Janane, Jean Juraszek, Alpha Oumar Kaba, Jean-Luc Lamotte, Constance Lange-Gibourdel, Élodie Leblanc, Manon Lefevre, Manon Lefeuve, Hélène Lemercier, Jean-Charles Lysio, Sophie Mandeville, Alix Mathieu, Philippe Moguerou, Aurore Patey, Pauline Pélissier, Aymeric Pouchin, Marie-Noëlle Poulain, Laurence Puechberty, Gilles Raoul Cormeil, Clément Recher, Oriane Remadna, Alain Rincé, Guillaume Sallé, Lucas Sandret, Marc Since, Romuald Tatin, Patrice Vibert, Valérie Vignaux,

## Invité-e-s :

Virginie Klauser

## Excusé-e-s :

Anna Bellavitis, Peirre Chabal, Andréane Cuissart, Yazid Hafsi, Nicolas Langlois, Alexandra Merle, Adrienne Pifarely

## Ordre du jour :

1. Retour sur la cérémonie de remise des diplômes de doctorat 2025
2. Nouveau bureau de l'association Normandie Doc
3. Calendrier 2026-2027 des inscriptions et réinscriptions en doctorat
4. Bilan du GT Région Normandie CCSTI sur la formation des doctorants à la CSTI
5. Programme « La main à la pâte / Les sciences c'est leur chance »
6. Réunion de bilan annuel sur l'offre de formations doctorales complémentaires 2025-2026
7. Refonte des documents de demande d'inscriptions en doctorat au titre de la VAE et procédures
8. Attestation en vue de la sécurisation de la propriété intellectuelle pendant une mobilité Erasmus
9. Engagement d'impartialité de non utilisation de l'IA pour les rapporteurs
10. Validation des compétences de la fiche RNCP par le manuscrit et la soutenance
11. Campagne 2026 de nomination d'ambassadrices et ambassadeurs du doctorat
12. Point sur la préparation de l'évaluation Hcéres vague B
13. Questions diverses

François Dauphin (FD) ouvre la séance du CED à 14h05. FD rappelle que la dernière réunion du CED de l'année 2025-2026 est programmée le 15 juin 2026. Une série de dates pour les réunions du CED de l'année 2026-2027 sera proposée en juin.

### 1. Retour sur la cérémonie de remise des diplômes de doctorat 2025

FD rappelle aux membres du CED que la cérémonie normande de remise des diplômes de doctorat 2025 a eu lieu le 3 avril 2026 dans les locaux de l'Université de Rouen Normandie (Amphithéâtre Axelrad, Campus de Mont Saint Aignan). La promotion 2025 a eu comme parrain le Pr Erwin Franquet, Vice-Président Transitions Environnementales et Sociétales de l'Université Côte d'Azur. Cette



cérémonie, toujours très appréciée, à la fois solennelle et conviviale, a regroupé 154 docteurs et doctresses des 8 écoles doctorales normandes sur les 367 diplômés de 2025, en présence d'un public familial et amical fourni (plus de 550 personnes). Quelques éléments de cette cérémonie sont disponibles sur la web TV de l'Université de Rouen Normandie à l'adresse suivante (<https://webtv.univ-rouen.fr/permalink/v126d3ec992cboxya8ps/iframe/#start=155>).

FD précise qu'il faudra rapidement que les établissements se positionnent quant au maintien de cette cérémonie commune pour la promotion 2026, ainsi que le lieu de cette cérémonie. Selon la formule actuelle, la localisation doit revenir à Caen.

## 2. Nouveau bureau de l'association Normandie Doc

FD indique que des élections ont eu lieu le 13 mars 2026 pour le renouvellement du bureau de l'association des doctorants et doctresses de Normandie, Normandie Doc. FD donne la parole à Edem Kodjo Edouard Awoussi, doctorant en mécanique au sein du LOMC (ED 591 PSIME) sur le site du Havre, qui a été élu secrétaire de Normandie Doc. Il précise aux membres du CED qu'Adrienne Pifarely, doctorante en management public au NIMEC (ED 242 EGN, URN) et Momath Dia, doctorant en philosophie au laboratoire ERIAC (ED 558 NH, URN) ont été élus respectivement Présidente et Vice-Président. Une prochaine assemblée générale extraordinaire doit permettre de compléter le bureau de l'association, tout particulièrement pour le poste de Trésorier. FD souhaite beaucoup de réussite à la nouvelle équipe de Normandie Doc, engage les doctorantes et doctorants élus dans les conseils des ED de faire la promotion de l'association et des prochaines élections pour le poste de trésorier. FD rappelle également que les membres du bureau de Normandie Doc sont invités au CED et qu'un travail commun régulier est bénéfique au doctorat. Une première réunion est d'ailleurs prévue le 12 mai 2026 sur la continuité du travail débuté par Normandie Doc en concertation avec le CED sur un réseau alumni.

## 3. Calendrier 2026-2027 des inscriptions et réinscriptions en doctorat

FD donne la parole à Emilie Despois (Maison du Doctorat, URN) pour la présentation du calendrier des inscriptions et réinscriptions en doctorat commun aux établissements normands. Pour les inscriptions en 1<sup>ère</sup> année, les pré-inscriptions sur SyGAL ou e-candidat (en fonction des établissements) peuvent débuter dès le 1er juin 2026. Les inscriptions auront lieu du 1er juillet au 24 juillet 2026 puis du 19 août au 30 novembre 2026. Pour les réinscriptions en années normales (2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> année), le retour de l'avis du CSI (pour toutes les ED) et du rapport annuel d'activité (en fonction du financement et du règlement intérieur des ED) sont exigibles pour le 30 juin 2026. Les réinscriptions doivent être effectuées dans les mêmes périodes temporelles que les 1<sup>ères</sup> inscriptions. Pour les réinscriptions à partir de la 4<sup>ème</sup> année, le retour de l'avis du CSI (pour toutes les ED) et du rapport annuel d'activité (en fonction du financement et du règlement intérieur des ED) sont également exigibles pour le 30 juin 2026 mais le retour des dossiers de réinscription doit être effectif pour le 10 septembre 2026.

Pour les soutenances prévues au plus tard le 18 décembre 2026, la validation de la proposition de soutenance dans SyGAL par l'ensemble des acteurs (doctorant-e, direction de thèse, direction d'unité, direction d'ED, établissement) doit intervenir au plus tard le 18 octobre 2026 (délai de deux mois avant la date de soutenance). Cette validation vaut accord de réinscription sans frais pour les établissements qui ont une procédure de réinscription et il n'y a pas de réinscription pour les doctorant.es soutenant avant la fin de l'année civile à l'INSA (prolongation de l'année universitaire 2025-2026 jusqu'à la fin de l'année civile 2026). Si aucune validation de soutenance n'est effectuée au 18 octobre 2026, une procédure de réinscription tardive doit être engagée au plus tôt, avec un dépôt de demande d'inscription en année dérogatoire. FD rappelle la nécessité d'avoir un avis du CSI pour toute réinscription et qu'il est donc prudent d'effectuer un CSI y compris en 3<sup>ème</sup> année ou année supplémentaire pour parer à toute difficulté en fin d'année civile.

## 4. Bilan du GT Région Normandie CCSTI sur la formation des doctorants à la CSTI

FD rappelle aux membres du CED que la Région Normandie a mandaté les deux centres de CSTI, le Dôme et Science Action Normandie, pour réaliser un recensement des acteurs et actions en faveur de la formation des doctorant.es à la médiation scientifique en Normandie. Une 1<sup>ère</sup> réunion avait été organisée à la fin de l'année 2024-2025 entre Virginie Klauser (Le Dôme), Lucie René (Science Action Normandie) et le pôle doctoral de Normandie Université. FD indique que des entretiens ont été menés par Virginie Klauser et Lucie René avec les établissements (UCN, ULHN, URN, INSA Rouen Normandie, ENSICAEN, UniLaSalle Rouen, ISEN, ESIGELEC, Normandie Université) entre mi-novembre et fin janvier 2026. Après un temps d'analyse des enquêtes, une réunion de restitution a été organisée le 28 avril 2026 avec les établissements, réunion pendant laquelle FD a demandé que les ED soient informées et puissent donner leur avis sur les recommandations issues de ce travail d'enquête avant remontée à la région Normandie.

FD donne la parole à Virginie Klauser (VK) qui précise que 5 axes ont été définis pour guider l'analyse des entretiens (usages et effets de la médiation scientifique, intégration dans le parcours doctoral, connaissance et lisibilité de l'offre, pérennité et effectivité du



modèle, propositions d'évolution formulées par les établissements. VK synthétise les constats principaux. L'offre de formation en médiation scientifique est installée, identifiée et jugée pertinente mais peu hiérarchisée et pas assez lisible. L'écosystème formé par les acteurs divers et nombreux manque de coordination. Des liens entre formation et action existent mais les modalités d'accès aux actions sont trop fragmentées et peu lisibles. Les objectifs de ces formations, notamment en cohérence avec la fiche RNCP du doctorat et les enjeux de compétences, sont reconnus mais avec une intégration très inégales entre les différents niveaux (ED, directions de thèse, unités de recherche). Enfin, la robustesse du modèle doit trouver un équilibre pour prioriser des formations et actions homogènes sur l'ensemble du territoire normand tout en évitant la surcharge des acteurs.

VK aborde ensuite les principales recommandations en regard de ces constats :

- Rendre l'offre plus lisible et mobilisable (présentation plus structurée sur SyGAL, support synthétique unique)
- Structurer des temps de coordination souples (échanges réguliers entre acteurs, articulation entre programmation et besoins)
- Renforcer la reconnaissance et la visibilité des engagements (identification de relais au sein des ED et UR, coordonner la communication, s'appuyer sur le réseau COGITO)
- Préserver un modèle soutenable et efficace (améliorer le calendrier des formations, renforcer la coopération entre les acteurs, privilégier les modalités d'engagement souples).

FD précise qu'une réunion sera proposée d'ici fin mai aux ED pour un échange direct avec Virginie Klauser et Lucie René, en vue d'une intégration des retours des ED sur ce travail en amont de la remontée du travail de ce GT à la Région Normandie.

Jean-Luc Lamotte (ED MIIS) pose la question des actions de médiation scientifique qu'il est possible de proposer aux doctorant.es non francophones. FD précise que c'est en effet un enjeu du recensement et de la centralisation des actions de formation et d'action en lien avec ce GT. Des projets d'établissements scolaires (collèges et lycées) peuvent intéresser des professeurs de langue et de sciences et devraient pouvoir être recensés avec l'appui du rectorat et dans le cadre du groupe de travail. Eugénie Gourichon (INSA) rappelle que la participation à des événements comme la Fête de la Science, Sur les Epaules des Géants ou Les cordées de la Réussite, ainsi que des articles dans The Conversation, sont également possibles pour les doctorant.es non francophones.

## 5. Programme « La main à la pâte / Les sciences c'est leur chance »

FD donne la parole à Elodie Leblanc (EL) (INSA Rouen Normandie) pour la présentation d'une action de médiation scientifique qui intègre des doctorant.es, le programme « Les sciences c'est leur chance » de la fondation La main à la pâte. EL rappelle que le programme est issu du plan Quartier 2023 dans le cadre du programme Sciences Avec et Pour la Société, et permet à 50 doctorant.es par an de s'investir dans des actions de médiation scientifique au profit d'élèves d'écoles primaires de quartier politique de la ville. Ce programme national est implanté dans 10 localisations dont le site de Rouen (URN, INSA Rouen Normandie). Il repose sur un projet co-construit entre un.e enseignant.e en école primaire et un.e doctorant.e des domaines Sciences Technologies Santé (STS). Des missions complètes (accompagnement de 4 à 6 classes avec 6 séances par classe) ou de demi-missions (2 à 3 classes, 6 séances chacune) sont proposées avec une rémunération sous la forme de mission doctorale ou de vacances et d'un budget supplémentaire pour les déplacements et des achats de petit matériel nécessaire. Les doctorant.es bénéficient d'une formation et un accompagnement (dont 3h de mise en situation, enseignement des sciences à l'école primaire et planification ; 1h30 de rencontre avec l'enseignant.e) incluant une restitution dans les écoles à destination des familles. Sur l'agglomération rouennaise, 9 écoles sont concernées pour 25 classes. Onze doctorant.es ont été intégré.es depuis 2024 (7 INSA, 4 URN ; 2 ED 497 nBISE, 4 ED 508 NC, 1 ED 590 MIIS, 4 ED 591 PSIME) pour un budget annuel de l'ordre de 21 à 25 k€. Le lancement de la prochaine campagne pour l'année 2026-2027 aura lieu entre juillet et septembre 2026. Elle cible les doctorant.es en 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> année de doctorat des ED STS sur les sites de Rouen et du Havre. Une présentation du programme est disponible à l'adresse (<https://podeduc.apps.education.fr/video/33569-partenaires-scientifiques-pour-la-classe-insa-rouenmp4/>).

Énéa Chassagnon s'interroge sur le ciblage spécifique des domaines STS et non une ouverture plus large à toutes les disciplines incluant les SHS. Gilles Gasso (INSA) indique qu'il ne s'agit pas d'une orientation locale mais que le programme national a été défini de cette façon. FD précise qu'il est souvent plus facile de communiquer sur la recherche en sciences expérimentales à des enfants à l'école primaire, même si un éveil des enfants à tous les domaines de la recherche scientifique est souhaitable. Eugénie Gourichon (INSA) remercie Elodie Leblanc pour son investissement réussi dans ce programme et précise que les actions des doctorant.es participant à ce programme sont reconnues par la Région Normandie comme actions de CSTI

## 6. Réunion de bilan annuel sur l'offre de formations doctorales complémentaires 2025-2026



FD indique aux membres du CED que la réunion annuelle du bilan des formations doctorales complémentaires aura lieu le 4 juin 2026 à l'INSA Rouen Normandie (9h30 - 12h + déjeuner). Sont invité.es les gestionnaires formation des établissements, les responsables des maisons du doctorat, les directions et directions-adjointes des ED et les doctorant.es élu.es aux conseils des ED. Un courriel sera adressé par le pôle doctoral de Normandie Université pour connaître en amont les personnes présentes et gérer la commande de plateaux-repas. Cette réunion, organisée en deux parties autour 1) du bilan 2025-2026 avec une focalisation sur les formations qui posent question (taux d'inscription ou de présence faible, taux de satisfaction faible, ...) et 2) de la programmation 2026-2027 incluant les formations à reconduire et évolutions nécessaires de contenu ou de forme, doit permettre une écoute maximale des usagers (doctorants, directions d'ED et gestionnaires formation). Cette réunion sera complétée par une réunion avec chacune des ED sur les formations spécifiques. Un sondage Eventio sur le mois de juin 2026 sera rapidement proposé aux directions d'ED.

## 7. Refonte des documents de demande d'inscriptions en doctorat au titre de la VAE et procédures

FD rappelle qu'il existe un groupe de travail créé en 2021 pour la mise en place de la démarche d'inscription en doctorat au titre de la VAE. Ce groupe de travail a continué à se réunir régulièrement au cours des années pour améliorer la procédure et les documents inhérents et fluidifier le circuit de demande entre les candidat.es et les différents services impliqués. Les documents (dossier de demande, procédure et synthèse graphique, en annexe de ce CR) ont été envoyés aux membres du CED avec l'ordre du jour de la réunion plénière du CED. Marie-Noëlle Poulain (MNP) précise que le groupe de travail a essentiellement précisé les étapes de la procédure et les implications des différents services ainsi que rédigé une procédure explicite. MNP commente les différentes phases de la procédure : 1<sup>ère</sup> phase d'échange entre les candidat.es et le service en charge de la formation continue et de la VAE de l'établissement d'inscription envisagé et de vérification de la conformité réglementaire de la demande, 2<sup>ème</sup> phase amenant une commission inter-établissements, inter-services et inter-ED à donner un avis sur la poursuite de la demande d'inscription en fonction de la durée d'expérience à un niveau équivalent au doctorat, la production de connaissance, 3<sup>ème</sup> phase impliquant l'ED concernée sur les éléments disciplinaires scientifiques propres à la demande et la proposition d'une direction de thèse par l'ED et d'un accompagnateur VAE par les services ad hoc de l'établissement et, en cas de réponse positive, une 4<sup>ème</sup> phase d'inscription impliquant la maison du doctorat concernée.

Gilles Gasso (INSA) demande s'il est possible que les VP Recherche et Directions Recherche des établissements soient mis au courant assez tôt dans le processus de ces demandes. EL, FD et MNP indiquent que la question a été évoquée en réunion du groupe de travail. La procédure présentée a pour objectif d'illustrer ce qui est commun à l'ensemble des établissements dont l'organisation est cependant différente. Le transfert de l'information des demandes d'inscription en doctorat au titre de la VAE avant la phase finale pourrait être stratégiquement confiée à la maison du doctorat concernée au moment de la phase 2.

Aucune remarque supplémentaire n'ayant été évoquée, la procédure et les documents proposés sont réputés comme acceptés au niveau du CED. Les établissements ont à leur charge la présentation de ces éléments dans leurs instances pour application. Gilles Gasso indique que le CS de l'INSA se prononcera sur ces éléments. FD indique que la présentation de la procédure et les documents est également programmée pour la prochaine réunion de la CR de l'URN.

## 8. Attestation en vue de la sécurisation de la propriété intellectuelle pendant une mobilité Erasmus

FD refait une partie de l'historique de l'accompagnement des mobilités Erasmus + des doctorants gérés par Normandie Université. Ces mobilités, communes pour les licences, masters et doctorats, correspondent à un programme de formation, mais en pratique, nombre de doctorant.es travaillent sur tout ou partie de leur doctorat pendant ces mobilités. Certaines situations de risque de rupture de la protection intellectuelle, voire de signature par les doctorant.es de document uniquement avec l'établissement d'accueil, ont alerté le pôle doctoral de Normandie Université, qui a mis en place une attestation ayant l'objectif de mettre en exergue ce risque. L'attestation proposée en 2023, intitulée « attestation de non utilisation des données de la thèse » a soulevé de l'incompréhension notamment du fait de son titre et un nouveau document est proposé aux membres du CED. Ce document a été revu par les collègues de la DRV de l'URN.

Aurore Patey (AP) commente l'attestation proposée (annexe) et intitulée « Attestation concernant les risques de perte de propriété intellectuelle en cas d'utilisation des données de la thèse pendant une mobilité dans le cadre du programme Erasmus ». Après un descriptif du contexte, l'attestation précise que le.la doctorant.e atteste avoir compris 1) qu'en travaillant sur sa thèse lors d'une mobilité dans un établissement d'accueil avec lequel il n'y a pas de convention de protection de Propriété Intellectuelle, il risque de mettre en péril la propriété intellectuelle liée à une découverte qui pourrait intervenir lors de cette mobilité, qu'il est dans son intérêt ainsi que celui de son unité de recherche et son employeur de se protéger de ce risque ; 2) que toute mobilité doit nécessiter une information et un accord préalable du service compétent de l'établissement auquel il.elle est rattaché.e (DRI UCN, DirVED ULHN, DRV URN, Direction Recherche INSA ou ENSICAEN) afin d'encadrer et sécuriser au mieux toutes les questions et aspects relatifs à la



Propriété Intellectuelle notamment par le biais de conventions spécifiques et 3) qu'en l'absence de convention règlementant les règles de Propriété Intellectuelle, sera appliquée la législation en vigueur ce qui peut amener une potentielle perte de droits tant pour lui.elle-même que pour l'établissement auquel il.elle est rattaché.e. L'attestation doit être datée et signée par le.la doctorant.e et validé par la direction de thèse, la direction de l'UR de rattachement, la direction de l'ED et le chef d'établissement.

Eugénie Gourichon (INSA) précise que lors de l'accueil de doctorant.es venant à l'INSA en provenance d'un autre établissement, la procédure de signature d'une convention de séjour de recherche entre le doctorant concerné, l'établissement d'origine et l'établissement d'accueil est de mise. L'attestation proposée dans le cadre des mobilités sortantes du programme Erasmus + de Normandie Université assure une bonne information des risques et nécessite d'être suivie par la signature d'une convention. Philippe Moguérou (DRV URN) précise que pour l'URN le renseignement d'une convention est obligatoire pour les mobilités de plus d'une semaine. Gilles Gasso (INSA) précise que la signature de l'attestation proposée ne peut se faire qu'en connaissance du contenu de la mobilité. AP propose d'envoyer la partie programme pédagogique en annexe de la demande de signature. John Guaschi et Jean-Luc Lamotte s'interrogent sur les autres situations de mobilités notamment gérées directement par les UR, accompagnées ou non par un financement des ED. FD indique que ces mobilités, vraisemblablement en nombre important, ne sont pas connues de Normandie Université et qu'il est de la responsabilité des UR et des établissements de s'assurer de la protection intellectuelle. FD indique que l'attestation proposée dans le cadre du programme Erasmus + de Normandie Université peut très bien être réutilisée avec modification pour ces autres mobilités.

## 9. Engagement d'impartialité de non utilisation de l'IA pour les rapporteurs

FD rappelle que lors de la réunion plénière du CED du 9 mars 2026, a été évoqué la nécessité de renforcer l'engagement d'impartialité demandé aux rapporteurs par une mention sur la non utilisation de l'IA dans leur mission d'expertise. La proposition faite lors de cette réunion de CED était de modifier le texte de demande d'engagement d'impartialité disponible sur SyGAL en y introduisant les termes d'engagement de non recours à une IA générative pour la rédaction du rapport définis pour les experts des projets ANR. Gilles Gasso (INSA) propose de manière détaillée que les engagements des experts pour les dossiers de financements ERC soient utilisés pour les pré-rapports des thèses en Normandie. Les termes sont les mentions d'une part de la « non délégation de l'expertise » (incluant le non recours à un outil d'IA générative pour la mission d'expertise) et le « respect de la confidentialité » (qui inclue la non divulgation des données de la thèse, notamment en ayant recours à une IA, souveraine ou non). Philippe Moguérou confirme ses éléments. FD se réjouit de cette proposition concrète qui sera facilement implémentée sur SyGAL dans les semaines à venir.

## 10. Validation des compétences de la fiche RNCP par le manuscrit et la soutenance

FD précise qu'il y a une difficulté potentielle dans la notion de validation des blocs de compétence de la fiche RNCP. En effet, la fiche RNCP du doctorat (RNCP 40525) issue de l'arrêté du 22 février 2019 définissant les compétences des diplômés du doctorat et inscrivant le doctorat au RNCP mentionne que la validation des compétences doit être réalisée à travers la rédaction et la soutenance de la thèse, mais l'arrêté du 26 août modifiant l'arrêté du 25 mai 2026 fixant le cadre national de la formation et les modalités conduisant à la délivrance du diplôme national de doctorat ne fait pas référence, dans les procédures de validation du doctorat et des compétences inhérentes, à la fiche RNCP et aux modalités pratiques de cette validation. Cette non convergence des textes complexifie la possibilité de demander aux membres du jury de soutenance de s'assurer de la validation spécifique des blocs de compétences décrits dans la fiche 40525. FD indique qu'il profitera d'une prochaine réunion du RNCD pour aborder ce problème.

## 11. Campagne 2026 de nomination d'ambassadrices et ambassadeurs du doctorat

FD informe les membres du CED du lancement par le Ministère de la 2<sup>ème</sup> campagne de nomination d'ambassadrices et ambassadeurs nationaux du doctorat. Cette nouvelle campagne fait suite à celle de l'année dernière qui avait vu la nomination de Françoise Baillot (CORIA, PR, URN) et Jean-Christophe Varin (Dir-Adj ORANO La Hague) pour la Normandie. Les établissements doivent remonter des propositions à la DRARI Normandie (date butoir non encore connue) qui devra remonter une sélection de 2-3 candidatures avant le 15 juin au MESRE. La campagne 2026 vise à compléter le réseau actuel des ambassadrices et ambassadeurs du doctorat par 1) des personnalités qui ont obtenu leur doctorat dans une des disciplines des sciences humaines et sociales, 2) des personnalités avec un parcours international, idéalement qui auraient préparé leur thèse en cotutelle internationale de thèse et 3) des femmes docteurs ayant une carrière en entreprise, particulièrement dans l'industrie.

Jean-Marc Fournier (UCN) propose que les établissements puissent remonter les noms des personnalités non sélectionnées au niveau national en 2025. FD indique que l'idée est à explorer en s'assurant que les profils répondent bien aux attentes ciblées de cette 2<sup>ème</sup>



campagne et que des éventuels éléments de pré-sélection mis en place en 2025 par la DRARI Normandie ne se traduisent pas en 2026 par une exclusion avant la remontée au Ministère.

## 12. Point sur la préparation de l'évaluation Hcéres vague B

FD rappelle que la précédente réunion plénière du CED avait permis de définir une stratégie de préparation de l'évaluation Hcéres de la formation doctorale en plusieurs étapes : 1) la constitution d'un groupe de travail regroupant dans un 1<sup>er</sup> temps les ED et la direction du CED avec organisation d'une réunion d'échange inter-ED sur la base d'un canevas d'éléments d'auto-évaluation et d'indicateurs fournis par la direction du CED et 2) une discussion en CED avant l'élargissement du groupe de travail aux VP recherche et VP Formation des établissements. Les éléments ont été transmis aux ED mi-mars, une réunion inter-ED sur le thème s'est tenue mi-avril et les ED ont débuté un travail de recensement. FD a également mené une réunion parallèle début avril sur la même thématique avec Laurence Puechberty (DGSA URN) et Philippe Moguérou (DRV URN) pour évaluer les éléments à apporter côté établissement. FD demande aux représentants des établissements si à cette étape, il y a des changements de stratégie qui doivent être opérés. Les représentants des établissements précédents indiquent qu'il n'y a pas de changement à effectuer. FD demande à Gilles Gasso si des informations ont pu être obtenues lors de la réunion de lancement de la procédure d'évaluation organisée entre le Hcéres et l'INSA Rouen Normandie. Gilles Gasso précise que la réunion politique qui a eu lieu en avril n'a pas donné d'indications précises supplémentaires mais qu'une réunion opérationnelle doit être organisée par le Hcéres dans un délai d'un mois. Jean-Marc Fournier (URN) indique que la réunion de lancement avec le Hcéres pour l'UCN est prévue le 5 mai 2026. Celle de l'URN est prévue le 11 mai 2026. Les réunions similaires concernant l'ULHN et l'ENSICAEN sont également prévues d'ici mi-juin mais les dates ne sont pas connues par les représentants présents des établissements concernés. FD demande que les établissements puissent partager rapidement avec les ED et le CED les informations qu'ils obtiendront lors de ces réunions avec le Hcéres.

## 13. Questions diverses

L'ordre du jour étant épuisé et aucune question supplémentaire n'étant soulevée, FD clos la réunion à 15h55.

